

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mai 2026

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-----|---|-------------|
| 1. | Pouvoirs et absences | Page 2 |
| 2. | Désignation du secrétaire de séance | Page 2 |
| 3. | Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 avril 2026 | Page 2 |
| 4. | Centre de loisirs : tarifs des séjours été 2026 | Pages 2 à 3 |
| 5. | SIEML : suppression provisoire d'un candélabre rue des Dames | Pages 3 à 4 |
| 6. | Personnel : modification de deux postes d'ATSEM | Page 4 |
| 7. | Personnel : titularisation d'un poste d'agent d'entretien à l'école | Page 4 |
| 8. | Personnel : tableau des effectifs au 1 ^{er} juin 2026 | Page 5 |
| 9. | Divers | Pages 5 à 6 |
| 10. | Compte-rendu des commissions communales | Pages 6 à 7 |
| 11. | Calendrier | Page 7 |

PROCÈS - VERBAL DE SÉANCE

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Léger-sous-Cholet, dûment convoqué le 13 mai, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Robert TIGNON, maire de la Commune.

Membres présents : Jean-Robert TIGNON, Claudia THARREAU, Claire BIMIER, Yannick LOGER, Guy VASSOR, Carl LETON, Laurence VINCENT, Gwenaël HEMERY LEMOINE, Laure FRICONNEAU, Joël RAVARD, Emilie DUPONT, Christophe AUGEREAU, Sabrina BREMOND, Thierry BOISDRON, Marion GROLLEAU, Clément CHESSE, Annabelle JOLIVET, Olivier CAILLAUD, Anne BELLANGER, Sylvain MAUDET.

Membres absents : Olivier BACLE, Evelyne MERLET a donné pouvoir à M. Yannick LOGER, Laetitia COULONNIER.

Secrétaire de séance : Claire BIMIER.

1 – POUVOIRS ET ABSENCES

Mme Evelyne MERLET, absente à donné pouvoir à M. Yannick LOGER.

M. Olivier BACLE, absent excusé.

Mme Laetitia COULONNIER, absente excusée.

2 – DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE SÉANCE

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner madame Claire BIMIER secrétaire de séance.

► Décision du Conseil Municipal

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

3 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 30 AVRIL 2026

Le procès-verbal du Conseil municipal du 30 avril 2026 a été communiqué aux conseillers les jours précédant cette séance. Le Conseil Municipal est appelé à l'approuver.

► Décision du Conseil Municipal

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

4 – CENTRE DE LOISIRS : TARIFS DES SÉJOURS ÉTÉ 2026

Deux camps d'été sont programmés pour cet été par le centre de loisirs communal Copain Cabana :

-Un séjour aventure pour les CE2, CM1, CM2 à Chalonnes-sur-Loire : « sur les rails de l'aventure » du 6 au 10 juillet. 24 places

-Un séjour pour les CP, CE1 à Chemillé : « allons explorer la nature » du 15 au 17 juillet. 20 places

Le coût de ces séjours est de 179,02 € pour les cinq jours à Chalonnes-sur-Loire et 126,96 € pour les trois jours à Chemillé. Nous recevons une participation de la CAF.

La commission vie sociale propose des grilles tarifaires fondées sur le quotient familial :

| Séjour AVENTURE - 24 enfants | Tarif selon quotient | Pourcentage familles selon QF |
|------------------------------|----------------------|-------------------------------|
| 0-850 | 170 | 13 |
| 851-1260 | 175 | 22 |
| 1261-1560 | 180 | 20 |
| 1561 et + | 185 | 45 |
| Hors commune | 190 | |

| Séjour NATURE - 20 enfants | Tarif selon quotient | Pourcentage familles selon QF |
|----------------------------|----------------------|-------------------------------|
| 0-850 | 120 | 13 |
| 851-1260 | 125 | 22 |
| 1261-1560 | 130 | 20 |
| 1561 et + | 135 | 45 |
| Hors commune | 140 | |

D'autres sorties à la journée sont prévues chaque semaine.

La tarification pour l'an prochain sera retravaillée en commission vie sociale, afin de mieux différencier les différentes tranches.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ces propositions de tarifs.

► Décision du Conseil Municipal

Pour : 20
 Contre : 0
 Abstention : 1

5 – SIEML : SUPPRESSION PROVISOIRE D'UN CANDÉLABRE RUE DES DAMES

Dans le cadre de l'agrandissement de l'école privée Saint-Charles, la commune va vendre une parcelle située entre la cour de l'école et l'arrière de l'ancienne mairie rue d'Anjou.

Un lampadaire va se retrouver sur cette parcelle et va donc gêner la construction de leur futur bâtiment.



Il y a donc lieu de démonter provisoirement le candélabre actuel et de condamner son câble d'alimentation souterrain qui se retrouverait sous le futur bâtiment. Une fois les travaux terminés, une nouvelle alimentation électrique devra être réalisée. Le nouvel éclairage pourrait être positionné sur le trottoir ou en façade du bâtiment.

Le SIEML a produit un premier devis de 3 246,50 €. Après déduction de son aide, la commune devrait payer 2 434,88 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de se positionner sur ce devis.

► Décision du Conseil Municipal

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

6 – PERSONNEL : MODIFICATION DE DEUX POSTES D'ATSEM

Actuellement 3 postes d'ATSEM titulaires sont ouverts à l'école publique.

Le premier poste fusionné avec un poste d'agent restaurant scolaire est actuellement vacant. Il va être pourvu par une de nos ATSEM recherchant plus d'heures.

Un 2^{ème} poste sera également vacant à la rentrée de septembre suite à un départ à la retraite.

Au vu de la décision de l'éducation nationale de fermer une classe à l'école des Bois, il est proposé au Conseil Municipal de supprimer ce 2^{ème} poste d'ATSEM.

Le 3^{ème} poste d'ATSEM sera vacant en septembre, suite à la mutation en interne sur le premier poste.

Vu la baisse régulière du nombre de naissances et de la projection des effectifs sur les prochaines années, il convient d'être prudent sur la pérennisation des postes. Il est donc proposé de transformer le 3^{ème} poste d'ATSEM en poste en CDD annuel.

Le Conseil Municipal doit donc se positionner sur cette suppression et cette transformation de 2 postes d'ATSEM.

► Décision du Conseil Municipal

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

7 – PERSONNEL : TITULAIRE D'UN POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN A L'ÉCOLE

Depuis 1 an, un poste d'agent d'entretien était vacant à l'école publique.

La personne effectuant ce remplacement actuellement donne satisfaction. Il y aurait donc lieu de la titulariser à partir de fin août prochain, pour la pré-rentrée.

Il s'agit d'un poste à 10,81/ 35^{ème}.

Il est demandé au Conseil Municipal de se positionner sur la création de ce poste.

► Décision du Conseil Municipal

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

8 – PERSONNEL : TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1er JUIN

Comme lors de chaque création ou suppression de poste, le tableau des effectifs doit être modifié.

Ainsi, les effectifs au 1^{er} juin seront les suivants :

39 titulaires, stagiaires ou CDI dont 16 à temps complet, soit 29,37 équivalents temps plein.

10 CDD

Le Conseil Municipal est appelé à valider ce nouveau tableau des effectifs.

► Décision du Conseil Municipal

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

9 – DIVERS

1-CÉLÉBRATION DES MARIAGES

Le maire et les adjoints sont officiers d'état civil (article L. 2122-32 du code général des collectivités territoriales). A ce titre, ils peuvent célébrer un mariage sans délégation du maire.

En revanche, un conseiller municipal ne peut assurer la célébration d'un mariage que si les deux conditions suivantes sont réunies :

-Il doit tout d'abord avoir reçu délégation à cet effet de la part du Maire, conformément à ce qu'autorise l'article L. 2122-18 du CGCT. Il faut donc qu'intervienne un arrêté exprès du Maire.

-Par ailleurs, il faut que les adjoints ayant qualité pour procéder au mariage soient tous empêchés (ex: occupations professionnelles, obligations familiales, santé) pour permettre au conseiller municipal muni de la délégation d'assurer la célébration.

2-DÉLÉGUÉS AUPRÈS DES COMMISSIONS DE CHOLET AGGLOMÉRATION

Le conseil de Cholet Agglomération s'est réuni mardi 26 mai dernier et a désigné les délégués communaux dans ses différentes commissions, sur proposition de chaque commune.

Ainsi Saint-Léger-sous-Cholet sera représentée par les élus suivants :

| COMMISSIONS | THÉMATIQUES | ÉLUS DESIGNES |
|---|---|--|
| 1 - Administration générale - Finances | <ul style="list-style-type: none">• Relations internationales• Technologie de l'information et de la communication - Numérique• Communication• Moyens généraux• Ressources humaines - Mobilité - Mutualisations• Statuts et intérêts communautaires - Représentations• Assurances - Contentieux• Achats - Marchés publics - Concessions• Budget• Recherche de financements• Relations institutionnelles | Sylvain MAUDET, Conseiller délégué |
| 2 - Aménagement du territoire - Mobilités | <ul style="list-style-type: none">• Habitat• SCOT• PLU• Négociations foncières et patrimoniales• Mobilité• Liaisons douces et cyclables• Schéma directeur des mobilités• Transports publics et partagés• Gens du voyage | Yannick LOGER, 4 ^{ème} Adjoint |

| COMMISSIONS | THÉMATIQUES | ÉLUS DESIGNES |
|---|---|--|
| 3 – Environnement- Déchets-Grand cycle de l'eau | <ul style="list-style-type: none"> • Déchets • Eau • Défense extérieure contre l'incendie • Assainissement • Gestion des eaux pluviales urbaines • Protection de la ressource • Espaces naturels et ruraux • Protection et mise en valeur de l'environnement • | Jean-Robert TIGNON, Maire |
| 4 - Attractivité territoriale - Transition écologique- Sports | <ul style="list-style-type: none"> • Economie (création et commercialisation des zones) • Artisanat, développement des zones artisanales • Politique communautaire du commerce • Agriculture • Viticulture • Foirail • Emploi (PLIE) • Développement durable et énergies renouvelables • Aérodrome • Sport de haut niveau | Olivier BACLE, 2 ^{ème} Adjoint |

| COMMISSIONS | THÉMATIQUES | ÉLUS DESIGNES |
|---|---|--|
| 5 - Bâtiments - Voirie | <ul style="list-style-type: none"> • Voirie et réseaux publics • Grands projets • Maintenance, entretien et accessibilité des bâtiments communautaires | Thierry BOISDRON, Conseiller délégué |
| 6 - Solidarités - Aînés - Santé | <ul style="list-style-type: none"> • Politique de la Ville - Accessibilité - Prévention de la délinquance • Santé • Centres sociaux • Relais d'assistants maternels • Personnes âgées | Claudia THARREAU, 1 ^{ère} Adjointe |
| 7 - Culture - Enseignement supérieur - Tourisme | <ul style="list-style-type: none"> • Enseignement supérieur - Formation professionnelle et apprentissage - Orientation • Tourisme • Musées et ludothèque • Réseau des bibliothèques rurales et médiathèque • Conservatoire et école d'arts • Spectacle vivant et équipements dédiés | Claire BIMIER, 3 ^{ème} Adjointe |

10 – COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission vie sociale du 19 mai 2026

-Travail sur les tarifs des séjours été du centre de loisirs Copain Cabana.

-Conseil d'administration du CSI : il envisage des portes ouvertes en septembre prochain. Il viendra se présenter au conseil municipal en fin d'année.

-Un chantier jeunes international va se dérouler dans le parc de la mairie en juillet prochain, proposé par le CSI, en collaboration avec la commune.

-La commission a commencé à travailler sur des projets d'animations dans le cadre "d'Octobre Rose".

Commission vie associative et communication du 11 mai 2026

-Réunion des plannings du 29 avril avec les associations : chacune a obtenu des créneaux d'occupation de salles communales nécessaires à son activité.

-Rencontre avec le comité des fêtes pour la fête de l'été et la fête du boudin. Un feu d'artifice n'a pas semblé opportun un dimanche soir, tard, après la fête du boudin. La municipalité souhaite plutôt investir dans des actions en faveur "d'Octobre Rose".

-Le prochain bulletin mettra en valeur la nouvelle structure de jeux pour enfants dans le parc de la mairie. Ce bulletin sera imprimé sur papier recyclé.

-Course solidaire "ensemble contre la SLA" le 20 septembre prochain. Il y aura des coureurs et des marcheurs.

-CME : prochaine réunion le samedi 30 mai à 10h30.

Commission cadre de vie du 11 mai 2026

-Beaucoup de demandes d'installation de panneaux photovoltaïques sur la commune. La municipalité met en garde sur les démarcheurs qui "forcent la main" aux habitants.

-Vieux Bourg : les enrobés à reprendre sont finis. Le marquages au sol sera réalisé ces prochaines semaines. Réception du chantier le 15 juin.

-Aire de jeux du parc de la mairie : il reste à finaliser les abords. Elle sera ouverte pour la fête de l'été.

-L'éclairage place centrale sera refait du 15 au 19 juin 2026.

-Travaux de voirie 2026 : les trottoirs et la voirie allée des Bois vont être refaits.

-Une réflexion est menée sur la priorisation des travaux budgétés cette année : réfection de la toiture de la mairie, plafond d'une classe de l'école publique et pare-ballon derrière le restaurant scolaire.

11 – CALENDRIER

| MAI | | | |
|---------------|----|-----------------------------|----------------|
| Samedi | 30 | Conseil Municipal d'Enfants | 10h30 - Mairie |

| JUIN | | | |
|---------------|----|---|--|
| Lundi | 8 | Commission vie associative et communication | 20h00 - Mairie |
| Lundi | 8 | Commission cadre de vie | 20h00 - Mairie |
| Samedi | 13 | Fête de l'été | à partir de 14h00 Parc de la Mairie |
| Jeudi | 18 | Commission vie sociale | 18h30 - Mairie |
| Jeudi | 25 | Conseil Municipal | 20h00 - Mairie |
| Lundi | 29 | Conseil communautaire | 18h00 hôtel agglomération |
| Mardi | 30 | Fête des CM | 18h00-20h00 Salle de la Prairie |

| JUILLET | | | |
|-----------------|----|---|---|
| Jeudi | 2 | Commission vie sociale | 20h00 - Mairie |
| Dimanche | 5 | Les tablées estivales (dans le cadre du marché du dimanche) | Le midi - Place du 14 décembre 1863 |
| Lundi | 6 | Commission cadre de vie | 20h00 - Mairie |
| Jeudi | 30 | Carisport (accueil) | 19h00 Salle de la Prairie |

| AOÛT | | | |
|-----------------|----|--------------------------------|--------------------------|
| Dimanche | 2 | Carisport (remise de la coupe) | 18h00 Le May-sur-Evre |
| Jeudi | 27 | Conseil Municipal | 18h30 - Mairie |

Le maire, Jean-Robert TIGNON

La secrétaire de séance, Claire BIMIER